



REGLEMENT 2024-2025 – CHALLENGE-PARTICIPANTS

1) Calendrier

1	Samedi	19/10/2024	Gedinne	Bike Club Gedinne
2	Samedi	26/10/2024	Chimay	Nameless Cycling Team
3	Vendredi	01/11/2024	Pontaury	Servélo Team
4	Samedi	02/11/2024	Pontaury	Servélo Team
5	Samedi	09/11/2024	Sart-Dames-Avelines	Procyling
6	Dimanche	10/11/2024	Sart-Dames-Avelines	Procyling
7	Dimanche	17/11/2024	Schaltin	Bike For Fun Schaltin
8	Dimanche	24/11/2024	Awagne	Rando Espace Evasion
9	Samedi	30/11/2024	Sombreffe	Procyling
10	Samedi	07/12/2024	Philippeville	Servélo Team
11	Samedi	21/12/2024	Erpent	GP Grand Prix Sottiaux
12	Mardi	24/12/2024	Mettet	Servélo
13	Mardi	31/12/2024	Mettet	Servélo
14	Dimanche	05/01/2025	Velaine s/ Sambre	Vélo club Sambreville

Les modifications ou les ajouts seront publiés sur le site FCWB Namur.

2) Pré-inscription

La pré-inscription en ligne est recommandée pour réduire les attentes et les contrôles. La pré-inscription permet de bénéficier de la position déterminée par les points du challenge.

Les inscriptions sur place sont possibles avec paiement d'une inscription majorée de 3€.

La présentation à l'accueil est indispensable pour confirmer votre présence avec encodage du numéro de plaque, pour effectuer le paiement avec la somme exacte au délégué de l'organisateur et pour recevoir la plaque de guidon à la première course.

Les pré-inscriptions sont clôturées à 12h00, la veille de l'organisation.

Pour les épreuves ayant lieu le samedi et le dimanche d'un même WE, la clôture se fera le vendredi à 12h00.

Lien : <https://www.fcwbnamur.be/calendrier/>

Si vous avez une question ou un problème : inscription@fcwbnamur.be

Lors du contrôle de présence des préinscrits et lors de l'inscription sur place, la recherche du concurrent s'effectue sur base du nom et la présentation de la **carte licence** ou d'une carte d'identité avec Nom, Prénom et date de naissance. **Le respect des horaires d'inscriptions par catégorie est donc requis.**

3) Tarif

A l'inverse des épreuves de compétition Route-Piste-CX **aucun prélèvement n'est appliqué en faveur des compétiteurs sur les Fun Cross** dès lors que la Fédération considère ces épreuves comme étant essentiellement à caractère promotionnel.

Préinscrits : **7€** pour tous sauf **gratuité pour les U8-U9**

Inscription du jour : **3€**

Licence jour : **5€** sauf pour les licenciés compétition à une fédération belge

Plaque de guidon avec puce passive et 3 colsons : **8€**

4) Horaire

Merci de **respecter strictement** l'horaire des inscriptions ci-dessous.

	Courses	Inscriptions		Départ	Arrivée	Durée	Vélos	Participants
1	1-U8 à U11	9h00	9h30	10h00	10h15	0 h 15	Cyclocross et VTT	Masc. et Fémi.
2	2-U12 à U15	9h45	10h15	10h45	11h10	0 h 25	Cyclocross et VTT	Masc. et Fémi.
3	3-CC-ADULTES-2	10h40	11h10	11h40	12h20	0 h 40	Cyclocross	Masculin
4	4-CC-ADULTES-1	11h50	12h20	12h50	13h30	0 h 40	Cyclocross	Masculin
5	5-VTT-U16 à U19-ADULTES	13h00	13h30	14h00	14h40	0 h 40	VTT	Masculin
6	6-U16 à U19-M U16 à U19-F-ADULTES-F	14h10	14h40	15h10	15h50	0 h 40	Cyclocross Cyclocross et VTT	Masculin Féminine

5) Identification des coureurs en course

Lors de votre première participation, une plaque avec une puce (remplaçant le dossard) vous est fournie. Celle-ci doit être obligatoirement placée sur le guidon à l'avant de votre vélo à l'aide des colsons fournis. **Le chronométrage se fait de manière électronique. Il est donc indispensable d'utiliser uniquement la plaque officielle du challenge vu que celle-ci est munie d'une puce. En l'absence de cette plaque, vous ne serez pas retenu dans le classement.** En cas de perte, d'oubli ou de **mauvais entretien** de cette plaque, nous vous demanderons d'acheter une nouvelle plaque à **8€** avec un nouveau numéro.

La ligne d'arrivée étant équipée d'antennes de détection, celle-ci doit être franchie uniquement par les concurrents en course. Après l'arrivée de fin de course, il est interdit à tout concurrent de franchir à nouveau la ligne.

En cas de changement de vélo, le participant devra apposer sa plaque de guidon sur le vélo de rechange par ses propres soins. En aucun cas, une deuxième plaque réalisée par le participant n'est acceptée.

La plaque de guidon est **nominative et personnelle**, valable pour une course et pour toutes les manches d'une saison. **En cas de remplacement, la dernière plaque attribuée est la seule valide.**

En outre, la puce de chronométrage ne peut pas être enlevée, ni pliée ou écornée. La puce de la plaque est **très sensible à l'eau** ; tout lavage avec pression est proscrit et la plaque doit être démontée avant déplacement à l'extérieur sur un porte vélo.

La plaque de guidon doit être placée de sorte qu'elle soit visible par les personnes présentes sur le site des courses.

Si vous devez abandonner, merci de le communiquer à la ligne d'arrivée.

Si vous avez perdu votre plaque : inscription@fcwbnamur.be

6) Catégories

N°	Catégories Classements	Dossards	Teinte	
1	1a-U8 à U9 (2018-2017)	1 à 1100	Bleu	
	1b-U10 à U11 (2016-2015)			
2	2a-U12 à U13 (2014-2013)			
	2b-U14 à U15 (2012-2011)			
3	3a-CC-Adultes-2 (1986 ou avant)			
4	4a-CC-Adultes-1 (2006-1987)			
5	5a-VTT-U16 et U17(2010-2009)			" + teintes"
	5b-VTT-U18 et U19 (2008-2007)			saison
	5c-VTT-Adultes-1 (2006-1987)			2023-24
	5d-VTT-Adultes-2 (1986 ou av.)			
6	6a-CC-U16 et U17-M (2010-2009)			
	6b-CC-U18 et U19-M (2008-2007)			
	6c-U16 et U17-F (2010-2009)			
	6d-U18 et U19-F (2008-2007)			
	6e-Adultes-F (2006 ou avant)			

RMQ : Il est autorisé de participer à plusieurs courses sur la même journée (catégorie 3a, 4a, 6a et 6b) pour autant que vous soyez **préinscrits** dans chacune d'entre elles et que votre année de naissance corresponde à la catégorie. **Cette deuxième participation est payante et l'achat d'une seconde plaque est obligatoire.**

La participation est autorisée à partir de l'âge correspondant à la catégorie U8.

7) Ordre de départ

Lors de la première manche : l'ordre des pré-inscriptions est déterminant (1^{er} inscrit = 1^{ere} place sur la ligne de départ).

A partir de seconde manche : position au classement général du challenge. **Départ en dernière ligne pour les coureurs non préinscrits et non repris au challenge.**

Pour les épreuves ayant lieu le samedi et le dimanche d'un même WE, le classement challenge du dimanche sera celui du samedi.

8) Publication des classements

Les classements du jour seront publiés après chaque épreuve sur le site web de FCWB Namur. <https://www.fcwbnamur.be/resultats/>

Si vous avez une question ou remarques concernant un classement :

classement@fcwbnamur.be

9) Classement général du challenge

La philosophie qui régit l'ordre des points acquis par les participants au challenge est basée sur deux principes : une grille de points dégressive en fonction de l'ordre de passage au terme de l'épreuve complétée par un bonus de participation à chaque manche.

Grille de points en fonction du classement au terme de l'épreuve

Les 30 premiers obtiennent des points suivant l'ordre suivant :

40 – 38 – 36 – 34 – 32 - 30 - 28 – 26 – 24 – 22 – 21 – 20 - 19 - 18 – 17 – 16 – 15 – 14 – 13 - 12 – 11 – 10 – 9 – 8 – 7 – 6 – 5 - 4 – 3 – 2.

Tous les autres participants qui terminent l'épreuve reçoivent 1 point.

Bonus de participation par manche : 5 points à tous les participants, y compris les DNF (non classés).

En cas d'égalité de points au terme du challenge les participants seront départagés, d'abord par le nombre de participations et ensuite en fonction de la place obtenue lors de la dernière manche à laquelle le participant aura participé.

Après la dernière manche, les organisateurs invitent sous leur responsabilité les participants à une remise des prix avec podium pour les différentes catégories.

En guise de proposition, les participants présents susceptibles d'obtenir un prix par tirage au sort sont retenus comme suit :

Selon les points du challenge sur l'ensemble des manches avec un minimum de participations calculées par catégorie :

U8 à U15 : participation à 40% des manches

(Arrondi à l'unité, exemple 5 manches sur 13)

Cadet(te)s-Junior(e)s : participation à 60% des manches

(Arrondi à l'unité, exemple 8 manches sur 13)

Adultes : participation à 75% des manches

(Arrondi à l'unité, exemple 10 manches sur 13)

Il appartient aux organisateurs du Challenge de déterminer les modalités financières et logistiques de cette remise de prix. La FCWB-Namur se dédouane de cette responsabilité.

10) Sanctions et pénalités

Il s'agit d'une épreuve **fun** basée sur la découverte et l'amusement. Le barème des pénalités FCWB n'est donc pas d'application.

Le commissaire désigné par la Fédération est chargé de veiller à la couverture assurance jour pour les non licencié(e)s et à notifier **la présence d'un service ambulancier et d'un local antidopage adéquat**. Il rédige également un rapport d'épreuve soumis à la Fédération.

11) Information à l'égard de tous les participants :

Les épreuves « Fun Cross » ne relèvent pas sportivement de la responsabilité de la FCWB. Aucun Collège des commissaires n'est désigné pour assurer la gestion sportive de ces épreuves et partant pour constater les éventuels faits de course. Il est donc important que les participants veillent à ne pas prendre des risques démesurés lors du déroulement des épreuves, ni à mettre en danger d'autres participants.

Les vélos à assistance électrique ne sont pas autorisés.